



CHARTRE DES PARENTS et ACCOMPAGNATEURS des JEUNES HANDBALLEURS

Je suis parent/ accompagnateur d'un enfant licencié au HBC2E

Je suis fair-play :

- ✓ J'encourage l'ensemble du collectif de mon enfant
- ✓ J'ai une attitude positive envers mon enfant dans la réussite comme dans l'échec
- ✓ Je respecte les décisions des arbitres, je ne les commente pas même si je ne suis pas d'accord
- ✓ Je respecte les supporters des autres équipes
- ✓ Je refuse toute forme de violence et je reste maître de moi-même en toutes circonstances.

Je respecte l'investissement et le travail des entraîneurs :

- ✓ Je préviens le plus tôt possible en cas d'absence à l'entraînement
- ✓ Je respecte les horaires d'entraînement.
- ✓ Je m'assure que l'entraîneur est présent lorsque je dépose mon enfant au gymnase
- ✓ Je prends connaissance du planning des matchs, je m'organise pour que mon enfant soit au maximum présent lors de ceux-ci, à domicile comme à l'extérieur.
- ✓ Je réponds rapidement aux demandes de disponibilité pour les matchs, afin que les entraîneurs puissent constituer le groupe et l'annoncer le plus tôt possible.
- ✓ Je respecte l'entraîneur, son travail, ses choix : je n'interviens pas pendant les entraînements ou les matchs.
- ✓ Seuls les entraîneurs apportent des éléments techniques et tactiques aux enfants (pendant et hors des matchs) : si j'ai des questions, j'en parle directement à l'entraîneur concerné.

Je m'engage

- ✓ Je participe activement au transport des enfants lors des matchs à l'extérieur et je favorise au maximum le covoiturage. En cas d'indisponibilité le week-end (contraintes personnelles ou professionnelles) j'en informe l'entraîneur en début de saison.
- ✓ J'aide l'entraîneur ou les bénévoles à l'organisation de l'après-match (goûter d'après-match)
- ✓ Je favorise un climat d'entraide et de partage avec les autres parents
- ✓ Je suis présent le plus possible aux manifestations organisées par le club. (Lotos, tournois, fêtes)
- ✓ Je peux m'investir davantage en proposant mon aide bénévole et/ou en adhérant à l'association (ce qui permet notamment de tenir la table de marque à domicile ou à l'extérieur),

Signature des responsables, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Pour information, quelques exemples d'amendes pouvant être payées par le club :

- Forfait en - 11 (comité) : 60.00 €
- Forfait d'une équipe jeune de -13 à - 18 (ligue AURA) : 110.00 €
- Mauvais comportement du public envers des jeunes arbitres ou/et des joueurs adverses : une date à huis clos et 150.00 € d'amende